



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

IMPÔTS LOCAUX

En 2021, payez en ligne
ou optez pour le prélèvement

3 solutions

Le paiement
en ligne
sur impots.gouv.fr

Le prélèvement à
l'échéance

Le prélèvement
mensuel*



IMPOTS.GOUV.FR

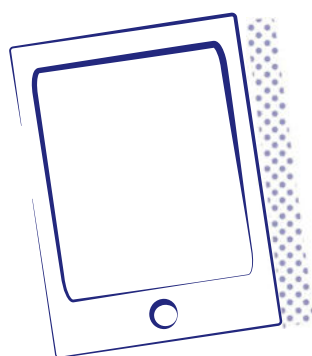
L'impôt s'adapte
à votre vie

* Vous pouvez adhérer jusqu'au 30 juin
pour l'année en cours



Je me munis de mes coordonnées bancaires et j'adhère au prélèvement mensuel ou à l'échéance :

Par Internet :
en me connectant
à mon espace particulier
sur impots.gouv.fr



Par Smartphone ou tablette
en flashant le code imprimé
sur mon avis d'impôt avec
l'application [impots.gouv](https://impots.gouv.fr)

Par téléphone,

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi,
de 8H30 à 19H



Retrouvez la DGFIP sur



YouTube

